

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017

Le 19 juin 2017 à 19 heures 30 en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code générale des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de BRENS.

Présents : Mmes BIGOT Lydia, MEHL Mireille, VAUTARET Virginie, LABRY Odile, LACHIZE Sandrine, SUSPENE Catherine, Mrs PAITA Jean-Marc, BECOT Joël, ARMAND Dominique, BIGOT Yannick, GENS Marcel, GIORDANO Alfred.

Absents représentés : Mme Aurélie CORTINOVIS a donné pouvoir à Mme VAUTARET Virginie

Absent : Mr Jordane MASUREL

Le conseil municipal :

Sollicite une aide financière, auprès du SDIS de l'AIN, pour l'achat de bips pour les sapeurs-pompiers du centre de première intervention de Brens et charge le Maire des formalités à accomplir.

Formule un avis favorable au renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière par la société SAS carrières MBTP sur la commune de La Balme.

Prend connaissance de l'avancement des travaux de construction de la mairie bibliothèque et de l'avenant relatif au terrassement

Prend connaissance de la date d'organisation du repas des personnes âgées en 2017 : le 3 décembre et décide d'offrir un colis aux seules personnes en incapacité physique de se déplacer ou à mobilité réduite ainsi que pour les personnes en maison de retraite.

Décide d'installer un abri bus au carrefour du chenet pour un coût de 1546 € HT. Les services techniques réaliseront la plate-forme en béton, la sécurisation de l'accès par des quilles et la réalisation d'un passage piéton.

Décide par 12 voix pour et 1 abstention d'instaurer un régime d'indemnités pour les agents faisant valoir leurs droits à la retraite.

Prend connaissance du risque de fermeture d'une classe pour la rentrée 2017 et de la décision de la commission scolaire concernant les TAP à savoir : arrêt des séances d'art plastique, maintien du chant pour 1 trimestre.

Le retour à la semaine de 4 jours pourrait se faire à la rentrée 2018.

Prend connaissance du compte rendu d'une réunion avec les élus de Peyrieu et les membres de l'association sportive Peyrieu/Brens à laquelle ont participé Alfred GIORDANO et Sandrine LACHIZE. Une participation aux frais est demandée en fonction du nombre de licenciés.

Le Maire,

